

10 octobre 2025





La santé mentale est une composante essentielle du bien-être global, comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé : « il n'y a pas de santé sans santé mentale ».

Dans le monde du travail, de nombreux facteurs peuvent impacter la santé mentale des salariés: intensité du travail, exigences émotionnelles, faible autonomie, rapports sociaux dégradés, conflits de valeurs ou insécurité de l'emploi. Ces facteurs peuvent générer des risques psychosociaux (RPS) qui se manifestent principalement sous 3 formes: stress, violences internes (conflits, harcèlement) et violences externes (insultes, agressions).

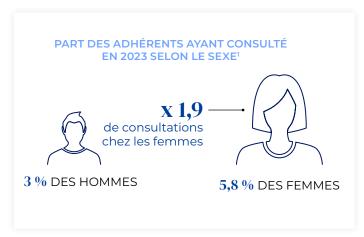
Les conséquences des RPS sont lourdes : épuisement professionnel (burn-out), maladies cardiovasculaires, troubles musculo-squelettiques, dépression, anxiété, voire suicide. En 2017, 8,2 % des actifs occupés ont souffert de dépression.

Pour l'entreprise, cela se traduit par un absentéisme élevé, un turnover important, une baisse de productivité et une dégradation de l'image. Les troubles dépressifs seraient à l'origine de 35 à 45 % des arrêts de

Accès aux soins et dispositifs

Seulement 4,3 % des adhérents ont consulté un spécialiste de la santé mentale, alors que la prévalence attendue est de 8 %.

Le dispositif « Mon Soutien Psy », lancé en avril 2022, reste peu utilisé (0,4 % des adhérents en 2023), malgré des mesures prises pour en améliorer l'accès.





Consommation de médicaments psychotropes

En 2023, **1 adhérent sur 10** a consommé un médicament psychotrope (antidépresseurs, anxiolytiques, somnifères).

Les femmes sont **1,5 fois** plus exposées que les hommes (12,5 % contre 8,5 %).

La consommation augmente avec l'âge, atteignant près d'1 sur 6 chez les 60-64 ans.



(1) Source : données 2023 du portefeuille Verlingue, à fin janvier 2025

Typologie des parcours de soins¹

Dans notre portefeuille, **3,8** % des adhérents ont un parcours de soins en lien avec la santé mentale (consultations psy, usage de psychotropes...) dont **1,3** % avec des arrêts de travail de longue durée.

PROFIL DES ADHÉRENTS

CUMULANT PARCOURS DE SOINS EN LIEN AVEC LA SANTÉ MENTALE ET ARRÊTS DE TRAVAIL DE LONGUE DURÉE





PART DE L'EFFECTIF





PART DES FEMMES

60 %



ÂGE MÉDIAN

45 ans



NOMBRE DE CONSULTATIONS PSY



MÉDICAMENTS

8 boites



DURÉE D'ABSENCE DU SALARIÉ SUR L'ANNÉE 2023

122 jours

La santé mentale et la prévention des RPS restent un enjeu majeur pour les salariés et les entreprises. Malgré des dispositifs existants, le recours aux soins reste faible, notamment chez les hommes.

La vigilance et la mobilisation de tous sont essentielles pour améliorer la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes concernées.

